

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 7

Artikel: Dans les Amicales vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages vaudoises



*Communiqués officiels
de l'Association vaudoise des Amis
du patois*

Assemblée générale

Au cours de la réunion de l'Association du 22 février, il a été décidé que l'assemblée générale ordinaire aura lieu à Villeneuve, le dimanche 24 mai prochain. Les Amis du patois voudront bien noter soigneusement cette date et la réserver pour se retrouver dans cette jolie localité.

Prix Kissling

C'est donc le 31 mars qu'expire le délai pour la production des travaux, qui doivent être adressés au président, 11, chemin du Parc-de-Valency, à Lausanne. Vous avez encore deux semaines.

Ad. Decollongny.

Dans les Amicales vaudoises

Au Mont-Pèlerin

L'Amicale du Mont-Pèlerin tint une belle séance au Café du Pavillon, le 15 février, avec Lucien Mouron, président, as-

sisté de Pierre Ducret, secrétaire-caissier. 25 membres étaient présents. Quelques nouveaux amis étaient venus, notamment de Puidoux. Pour favoriser ces derniers, on fera la prochaine séance à la montagne de Cheseaux, au début de juin. On a lu un message du secrétaire romand et chanté des refrains patois qu'il avait envoyés pour la séance. La partie familière fut bonne et bien nourrie, chansons et anecdotes se succédant dans une amicale ambiance.

A Savigny

L'assemblée annuelle a eu lieu le 15 février au Logis communal. On comptait 60 participants, dont la moitié de dames. Celles de Bagnins avaient apporté des petits massifs de fleurs de leur jardin, et Mme Millioud de Penthéréaz avait adressé un gentil message.

Le dernier procès-verbal avait été rédigé par Ulysse Bolomey. Le caissier Ami Corday présenta les comptes, qui accusent un léger boni d'exercice. L'assemblée les admit avec remerciements, sur proposition de Mme Alice Bovet, vérificatrice.

Le comité fut réélu en bloc, soit : Aloïs Chappuis, président ; Alexis Bastian, vice-président ; O. Pasche, secrétaire ; Ami Corday, caissier, et dame Ella Jordan, adjointe.

Le président lut un court rapport d'activité. Cinq nouveaux membres s'inscrivirent, ce qui porte l'effectif à 85. La partie familière, fort intéressante, comporta d'intéressantes et dignes productions. M. Gilliard, instituteur émérite, fit plaisir en disant les jolis vers patois préparés jadis sur les nouvelles cloches de Savigny. On chanta avec conviction des couplets sur

Mutuelle
vaudoise
accidents

païe rido - païe bin

l'« Amicale », pondus par le secrétaire, sur l'air de « Nous irons au bois, ma mignonnette ». En voici le début :

No zin na tant galéz' amicâla,
Clliaque dè Savegny-Fory,
Et que tsantè bin quemet onna chorâla
No zin na tant galéz' amicâla,
Clliaque dè Savegny-Fory,
No zin dinche dâi galéze demeindze,
No sin benhirâo — dzohio !
On sè rédzoï avoué bouna concheince,
No zin dinche dâi galéze demeindze,
No sin benhirâo — dzohio !

Choupaïe des patoisants du Pays d'Enhaut

C'est chez notre vice-président que l'« Amicale » du Pays d'Enhaut s'est réunie, donc chez Polon de Valrose, à Rougemont, le 10 janvier 1959.

Après avoir remercié le bon Dieu de nous avoir permis de nous retrouver pour notre « Choupaïe » traditionnel, le président A. Desplands excusa quelques membres que le mauvais temps avait retenu chez eux : M. Nicolier, de la Forelaz ; Mme et M. Alfred Bringold, Mme et M. Alfred Bornet. Il excusa également ce cher Etienne Gétaz, que la maladie a empêché de venir, ainsi que Mme Berthe Karlen, qui vient de subir une grave opération. Quant à Mme Hélène Karlen, elle n'a pas eu le courage de se joindre à nous, son mari étant malade également.

Nous faisons tous nos vœux pour le prompt rétablissement de ces chers membres.

Notre Tiennet n'a pas voulu, en revanche, que sa fille, Mme Yvonne Gétaz, manque à l'appel.

Nous étions 28 à table et le fils de notre vice-président nous avait préparé un souper d'extra. Une bonne musique fit danser jeunes et vieux jusqu'à 3 heures du matin, de bonnes blagues et des chansons venant agrémenter cette « Veillée » réussie.

A. D.

Nous avons reçu de M. Gustave Vuagniaux, Les Esserts, Vucherens, l'émouvant « adieu » d'un des meilleurs patoisants du Jorat, Alfons Cherpillod, décédé à Vucherens le 8 février 1959.

Quand lè l'hâore !

(Quand c'est l'heure !)

A tè rèvèrè mon ami
Vu quie cè pllié a mon Diu
Mè faut tè férè mé z'adiu
Faut mein alla dein l'autrou môndou
Yié ju dein ma via bein dei pêine
Dei grantè née, dei dzo pènâblliou
Bein dei couzon à mon lèva
On nio d'einfan quie volliâvan dâo /pan
Ma ora quie ti san grand
Quie m'eimpôrtan dein ma tombe.
Lè mè, ami, quie vu kreisi té man
Quie cheítou treimblia dein lé /miônné.
Ton dèrai (a tè rèvèrè) nirè qu'ion /sofellie
Mâ mè yie lé comprâ è tè diou dè /mîmou.
Va ; l'haôre a sôuna. Diu tè /réclliâme...

A LAUSANNE

Café-Glacier Bel-Air

Renommé pour son excellent café et ses « glaces »

Vins – Bière

Dir. R. Magnenat.